

LOGEMENTS-FOYERS : RELATIONS BAILLEURS- GESTIONNAIRES ET ÉLABORATION DES CONVENTIONS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour une structure pérenne et un dialogue efficace

Les logements-foyers possèdent une série de caractéristiques qui les distinguent du logement social ordinaire et expliquent en partie la complexité et la spécificité de ces opérations. Si les différents types de logements-foyers présentent des caractéristiques communes, leurs projets et les réglementations dont ils relèvent diffèrent en fonction des publics ciblés. Ils se situent dans un environnement institutionnel à la croisée des domaines du social, du socio-médical et du logement et reposent sur un partenariat étroit entre le propriétaire et le gestionnaire. Dans ce contexte, l'enjeu de la pérennité de la structure réside à la fois dans les termes équilibrés de la convention de location et dans un suivi fondé sur un échange permanent.

PUBLIC

Responsable de gestion locative, personnel en charge de la mise en œuvre des conventions (facturation, suivi des travaux).

Chargé d'opérations neuf ou de réhabilitation, responsable de patrimoine, juriste.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier le cadre d'intervention des organismes Hlm dans le domaine des logements-foyers
- › mobiliser des outils permettant de suivre et de renégocier les conventions de location.

PÉDAGOGIE

Travail à partir des textes encadrant les logements-foyers et présentation de conventions-types confrontées avec les documents apportés par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pierre FERRARIS ou Alain PERRIER, Consultants-formateurs experts en logements-foyers.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 mars 2027 - Distanciel

les 10 et 11 juin 2027 - Distanciel

les 28 et 29 octobre 2027 - Distanciel

les 28 et 29 octobre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

justine.homawoo@afpols.fr - 06 58 75 61 46

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre général des logements foyers, positionnement dans l'offre de logements

Le montage d'opération

- les enjeux
- le rôle du gestionnaire dans la construction de l'équilibre de l'opération

La convention entre propriétaire et gestionnaire

- durée, reconduction, résiliation de la convention
- engagements du propriétaire et du gestionnaire
- calcul de la redevance
- redevance transparente, redevance forfaitaire, leurs mécanismes, avantages, inconvénients
- remboursements des dépenses annexes
- participation pour couverture du renouvellement des composants et répartition des travaux

L'élaboration des conventions APL

- contenu des conventions APL
- obligations du bailleur
- obligations du gestionnaire
- part de la redevance d'occupation prise en compte pour le calcul de l'APL
- évolution réglementaire des conventions APL et du contenu de la redevance, part loyer, part charges et conséquences

Le suivi et la renégociation de la convention

- élaboration et actualisation du plan pluriannuel de travaux
- suivi extra-comptable et ajustement de la participation à la couverture de recouvrement des composants (PCRC) au plan de travaux
- renégociation en cas de difficultés financières du gestionnaire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.